

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités tenue au Centre des congrès de Québec, les 29 septembre et 1^{er} octobre 2011.

RÉSOLUTION AGA-2011-10-01/12
Demande de bonification du Programme
d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT qu'annuellement, par le biais du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du ministère des Transports, les municipalités bénéficient de subventions pour les épauler dans les efforts qu'elles déploient pour entretenir le réseau routier relevant de leur responsabilité;

CONSIDÉRANT que bien que ledit programme constitue un apport non négligeable pour les municipalités locales, il appert que les sommes consenties par le ministère des Transport n'ont pas connues d'augmentation appréciable depuis la prise en charge des municipalités en 1993;

CONSIDÉRANT que les coûts d'entretien augmentent considérablement d'année en année et que les municipalités se voient donc contraintes d'effectuer un entretien minimal et ont de la difficulté à effectuer les travaux plus importants lorsque requis;

Il est proposé par : **M. Jacques Riopel, Saint-Marc-de-Figuery**

Et appuyé par : **M. Claude Corriveau, Dudswell**

DE FAIRE les pressions nécessaires auprès du ministère des Transports du Québec afin qu'il bonifie son Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local notamment en :

- mettant à niveau les sommes consenties aux municipalités afin de mieux refléter les sommes réellement nécessaires pour effectuer un entretien adéquat et des travaux de restauration lorsque requis;
- indexant (rétroactivement à 1993), au minimum selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Adoptée à l'unanimité

Copie de la résolution AGA-2011-10-01/12, telle qu'adoptée par l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités.



ANN BOURGÉT
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière de la corporation

4 octobre 2011

Date